Procès-verbal du Comité d'accompagnement pour l'aéroport de Liège du 15 mars 2024

Présents:

Invités:

Monsieur Christian DELCOURT, responsable communication à Liege Airport

Membres:

- Monsieur Frédéric JACQUET, représentant effectif de Liege Airport
- Monsieur Nicolas THISQUEN, représentant effectif de la SOWAER
- Monsieur Thibaut de VILLENFAGNE, représentant suppléant de la SOWAER
- Monsieur François LEJEUNE, représentant suppléant de la commune d'Awans
- Monsieur Etienne CARTUYVELS, représentant effectif de la commune de Faimes
- Madame Christine SERVAES, représentante effective de la commune de Juprelle
- Monsieur Joseph SIMONE, représentant effectif de la commune d'Oupeye
- Monsieur Hubert JONET, représentant effectif de la commune de Verlaine
- Madame Evelyne KERZMANN, représentante suppléante de la commune de Geer
- Madame Véronique PASSANI, représentante suppléante de la commune de Flémalle
- Madame Gisèle MAGNO, secrétaire du Comité, SOWAER-Environnement Liège

Membres invités :

- Monsieur Xavier LISEIN, représentant suppléant de la commune de Braives
- Monsieur Jean-François BRILLON, représentant de la commune de Crisnée
- Monsieur Freddy LIXON, représentant suppléant de la commune d'Ohey
- Monsieur Yves DEFLINES, représentant suppléant de la commune de Visé

Invité excusé :

Monsieur Laurent JOSSART, CEO de Liege Airport

Excusés:

- Madame Géraldine DESILLE, représentante effective du Ministre Adrien DOLIMONT
- Monsieur Denis LEMERCINIER, représentant du Ministre Adrien DOLIMONT
- Monsieur Johan ANCIA, président et représentant effectif de la commune d'Engis
- Monsieur Jean-Michel JAVAUX, représentant effectif de la commune d'Amay
- Monsieur Didier LACROIX, représentant suppléant de la commune d'Amay
- Monsieur Grégory PHILIPPIN, représentant effectif de la commune d'Ans
- Monsieur Philippe SAIVE, représentant suppléant de la commune d'Ans
- Monsieur Thibaud SMOLDERS, représentant effectif de la commune d'Awans
- Madame Valérie HIANCE, représentante effective de la commune de Bassenge
- Madame Audun BROUNS, représentante suppléante de la commune de Bassenge
- Madame Sophie THEMONT, représentante effective de la commune de Flémalle
- Monsieur Salvatore FALCONE, représentant effectif de la commune de Grâce-Hollogne



- Madame Bojana VISIC, représentante effective de la commune d'Herstal
- Madame Isabelle THOMSIN, représentante suppléante de la commune d'Herstal
- Monsieur Vincent LESAGE, représentant effectif de la commune de Liège
- Monsieur Francis DEJON, représentant effectif de la commune de Saint-Georges-sur-Meuse
- Monsieur Jean-Michel ROUFFART, représentant suppléant de la commune de Saint-Georgessur-Meuse
- Monsieur Jean-François RAVONE, représentant effectif de la commune de Villers-le-Bouillet
- Monsieur François WAUTELET, représentant suppléant de la commune de Villers-le-Bouillet
- Monsieur Philippe MORDANT, vice-président et représentant effectif de la commune de Donceel
- Monsieur Arnaud DELVAUX, représentant suppléant de la commune de Donceel
- Madame Dominique SERVAIS, représentante effective de la commune de Geer
- Monsieur Henri CHRISTOPHE, représentant effectif de la commune de Fexhe-le-Haut-Clocher
- Madame Virginie DEFRANG-FIRKET, représentante de la commune de Neupré
- Madame Laura IKER, représentante de la commune d'Esneux
- Monsieur Pol GUILLAUME, représentant de la commune de Braives
- Monsieur Bernard ALLELYN, représentant de la commune de Herve
- Monsieur Sébastien HERBIET, représentant de la commune de Nandrin

Début de la réunion : 14h20.

La réunion a lieu en présentiel.

Monsieur JONET assure la présidence du Comité en l'absence de Monsieur ANCIA.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 décembre 2023

Le Comité approuve à l'unanimité le procès-verbal du 22 décembre 2023.

2. Evolution de l'aéroport et statistiques commerciales

Le président donne la parole à Monsieur Delcourt pour présenter les différents chiffres (présentation jointe en annexe).

Depuis 2022, l'aéroport enregistre une diminution des vols de nuit depuis la délocalisation partielle des activités de Fedex vers les aéroports de Paris. En 2023, 33% des mouvements ont été opérés de nuit et 67% de jour. L'aéroport évolue davantage vers un aéroport de jour avec des vols opérés par des gros porteurs.

Entre janvier-février 2023 et janvier-février 2024, on constate une diminution des vols de nuit opérés par des B747 200/400. Depuis janvier 2023, les redevances aéroportuaires sont plus élevées pour des vols opérés de nuit par des avions les plus bruyants. Par ailleurs, les impositions de nouveau permis d'environnement sont d'application, à savoir l'interdiction de décollages des avions de nuit qui ne respectent pas un quota de bruit dégressif à partir de janvier 2024.

SI on compare les activités de Fedex entre la période 2011-2021 et 2023, on enregistre une diminution de plus de 60% au niveau du tonnage transporté et du tonnage ainsi qu'une diminution de 71% des vols de nuit.

+ &

Toutefois, après 2 années difficiles, Liege Airport reprend des couleurs en 2024.

3. Remplacement du point contact de Liege Airport avec les communes

Le président donne la parole à Monsieur Jacquet afin d'informer le comité que, à partir du 1^{ier} mai 2024, il sera remplacé par Christian Delcourt qui assurera le point de contact avec les communes représentées au comité.

Monsieur Thisquen souligne l'excellent travail réalisé par Monsieur Jacquet qui a véritablement amorcé un tournant lors de l'intérim qu'il a assuré comme CEO de Liege Airport.

Le président insiste sur l'importance de stimuler les communes à participer à ce comité qui est un lieu d'échanges d'informations. Il est important que les communes disposent des informations et explications utiles sur l'aéroport. Il y a de moins en moins de plaintes dans les communes.

4. Plaintes « bruit » relatives à l'année 2023

Le président donne la parole à Monsieur de Villenfagne afin de présenter les statistiques des plaintes liées aux nuisances sonores de l'aéroport enregistrées par la SOWAER sur l'année 2023 (présentation jointe en annexe).

Madame Magno transmettra par mail au comité la ventilation des plaintes et plaignants par commune.

Actuellement, il y a un grand débat au Pays-Bas pour limiter le développement de l'aéroport d'Amsterdam-Schiphol, un des aéroports les plus encombrés d'Europe. Aujourd'hui, Schiphol compte 500.000 mouvements par an.

Liege Airport souhaite mettre en place une stratégie de développement avec moins d'avions de nuit. Ses prévisions pour 2024 consistent en une légère augmentation du tonnage pour arriver à 1.100.000 tonnes de fret transporté avec un nombre identique de mouvements.

L'aéroport de Liège a enregistré, sur l'année 2023, un total de 33.552 mouvements (tous type d'avions inclus, y compris la petite aviation), soit une moyenne de 92 mouvements journaliers (1 mouvement = 1 atterrissage ou 1 décollage).

Pour rappel, le nouveau permis d'environnement accordé à Liege Airport impose, depuis le 1^{ier} janvier 2024, un nombre de mouvements d'aéronefs (de 34 tonnes et plus ou comportant 19 sièges passagers ou plus) qui ne peut dépasser 55.000 mouvements par an.

Fedex a reconcentré ses vols de courrier express sur les aéroports de Paris et ses vols intercontinentaux sur l'aéroport de Liège. Fedex va donc opérer sur Liège avec des avions plus gros en journée.

5. Divers

Le point sur les mesures sonores dans les communes en dehors du PDLT

Le président donne la parole à Monsieur de Villenfagne afin de présenter l'état d'avancement de ces mesures.

A

Pour rappel, la SOWAER a été chargée d'une nouvelle mission dans le cadre de son contrat de gestion, à savoir la réalisation de mesures sonores temporaires dans les communes situées en dehors du PDLT qui la sollicitent. Chaque commune peut ainsi bénéficier de 2 sonomètres gratuits, une fois tous les 2 ans afin d'objectiver les nuisances sonores liées au trafic de l'aéroport de liège sur son territoire. Ces mesures sont réalisées selon la même méthodologie que celle utilisée pour les mesures sonores réalisées dans le PDLT.

Au total, 18 communes ont demandé à bénéficier de ces mesures, à savoir :

HANNUT – OHEY – VISE - SAINT-NICOLAS – NANDRIN – NEUPRE – JUPRELLE – CRISNEE –
LIEGE – REMICOURT – OREYE - BRAIVES – AWANS – FLEMALLE – ESNEUX – WANZE - FEXHELE-HAUT-CLOCHER – VERVIERS

Sur ces 18 communes:

- 5 pour lesquelles les points de localisations ne sont fixés ou en ordre d'accueillir 1 sonomètre, à savoir OHEY ESNEUX WANZE FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER VERVIERS ;
- 3 pour lesquelles les relevés de mesures sonores sont toujours en cours, à savoir NANDRIN- REMICOURT FLEMALLE ;
- 10 pour lesquelles les mesures sont terminées et les rapports sont en cours, à savoir HANNUT -SAINT-NICOLAS CRISNEE-VISE NEUPRE JUPRELLE LIEGE OREYE BRAIVES AWANS.

Les résultats seront ensuite présentés aux collèges communaux concernés.

L'exposé n'a pas suscité de questions de la part du Comité.

• Demandes de mesures sonores individuelles

Le président donne la parole à Monsieur de Villenfagne afin de présenter l'état d'avancement de ces mesures.

A la suite des résultats de la dernière campagne de mesures sonores réalisées autour de chaque courbe du PEB, 31 riverains ont demandé à recevoir le formulaire d'inscription.

Sur ces 31 formulaires envoyés, 5 ont été retournés dont :

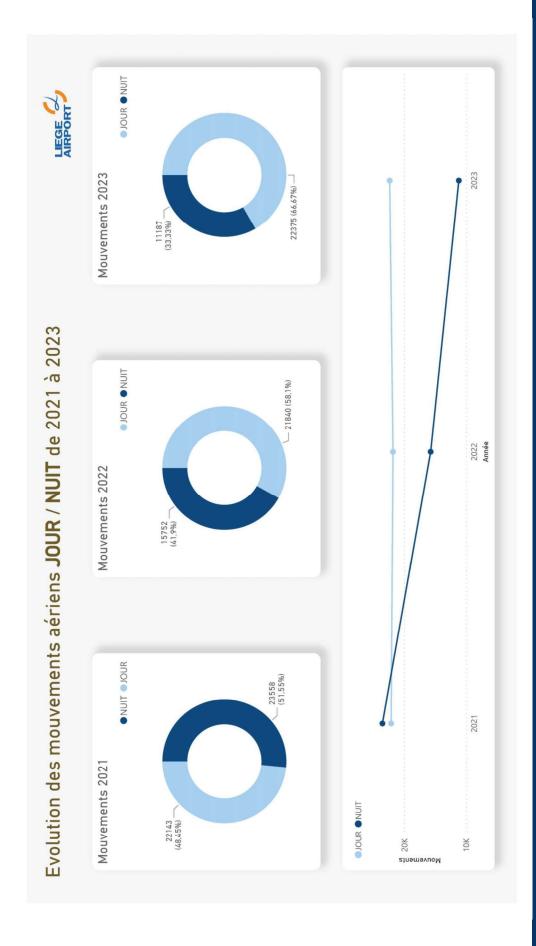
- 2 sont incomplets et en attente d'informations des riverains
- 3 ont été jugés recevables et ont droit à une mesure individuelle gratuite.

Le document n'a pas suscité de questions de la part du Comité.

Fin de la réunion : 15h10.











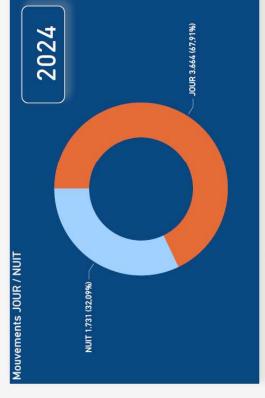
Janvier-février

Cumul annuel JOUR / NUIT des mouvements aériens











5.395

mouvements 2023

4.765

JOUR: 07:00 LT à 23:00 LT conformément à l'AGW

HEURES : Les heures prises en compte pour ces statistiques sont des heures locales (LT) TOTAL MOUVEMENTS : cela inclut tous les mouvements aériens sans distinction de catégorie

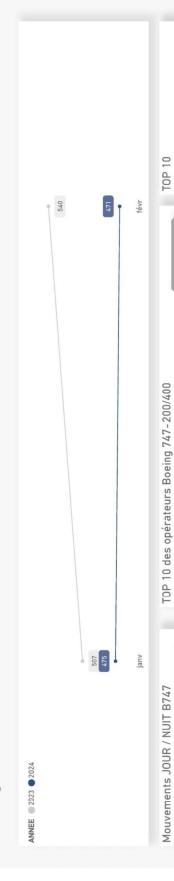
NUIT: 23:00 LT à 07:00 LT





Janvier-février

Boeing 747-200/400



2024	AIR ATLANTA ICELANDIC 33.2%	— CHALLENGE AIRLINES 23.5%
TOP 10 des opérateurs Boeing 747-200/400	SAUDIA CARGO 6.9% SILK WAY WEST AIRLINES 7.1%	ASL AIRLINES BELGIUM 22.2% — CHALLEN

310 219 207 66 64 36 12 10

AIR ATLANTA ICELANDIC
CHALLENGE AIRLINES
22
ASL AIRLINES BELGIUM
22
SAUDIA CARGO
11
SE AIRLINES CO.
55 OSY'LLC
ATLAS AIR
COMPASS CARGO AIRLINES
1

190 252 222 12 101

TOP 10

2023

322 (30,8%)

2024	AIR ATLANTA ICELANDIC	OHALLENGE AIRLINES 23,5%	
SF AIRLINES Co. 3.9% SAUDIA CARGO 6.9%	SILK WAY WEST AIRLINES 7,1%	ASL AIRLINES BELGUUM 22.2% CHALLENGE	

JOUR 686 (72,5%)

2024

NUIT 260 (27.5%)

Mouvements JOUR / NUIT B747

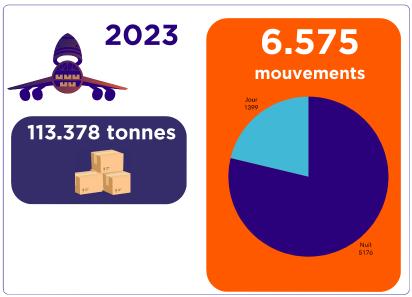
JOUR 725 (69,2%) —

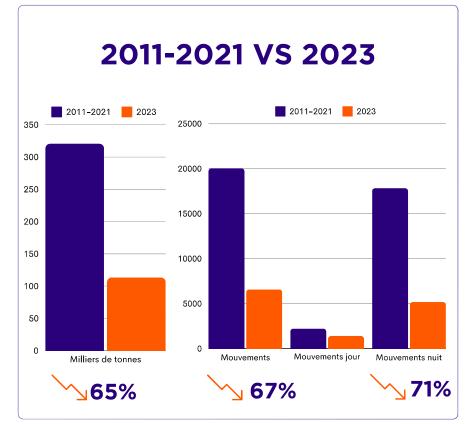


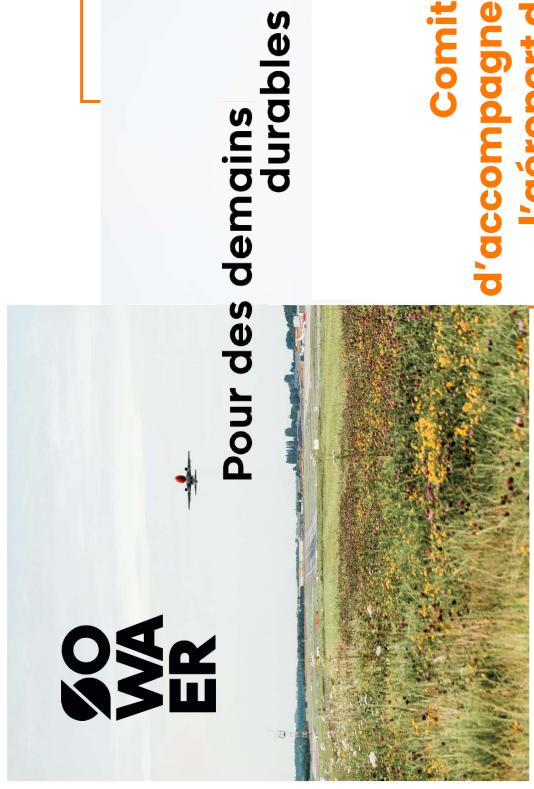
Merci de votre attention











Comité

d'accompagnement pour l'aéroport de Liège 15 mars 2024



Plaintes « bruit »

Sur l'année 2023

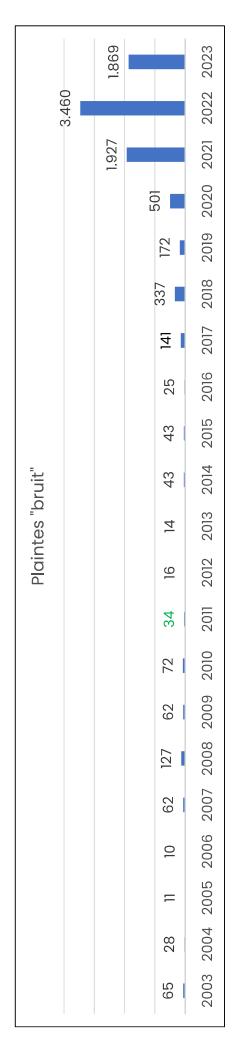


Méthode de comptage des plaintes

La comptabilisation des plaintes est inchangée depuis 1998

plainte indépendamment du nombre d'événements (vols, bruit téléphonique et toute visite est comptabilisée comme une Tout courrier entrant (lettre, fax, courriel), tout appel rampant, ...) qu'il contient.

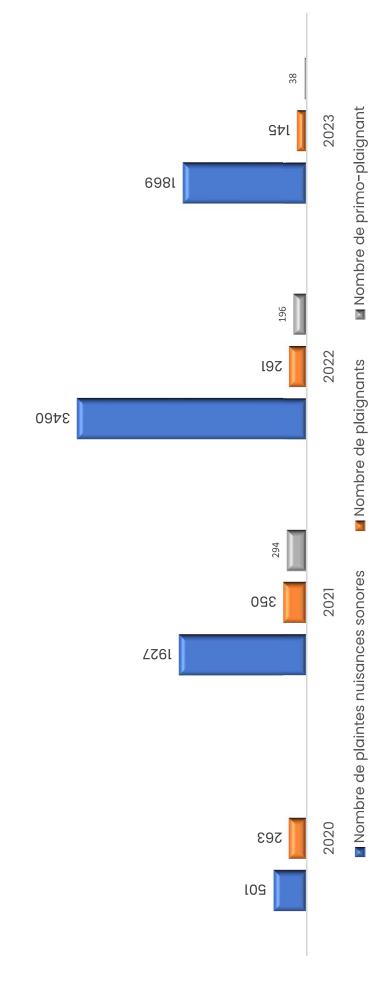
Evolution plaintes bruit et activités de l'aéroport







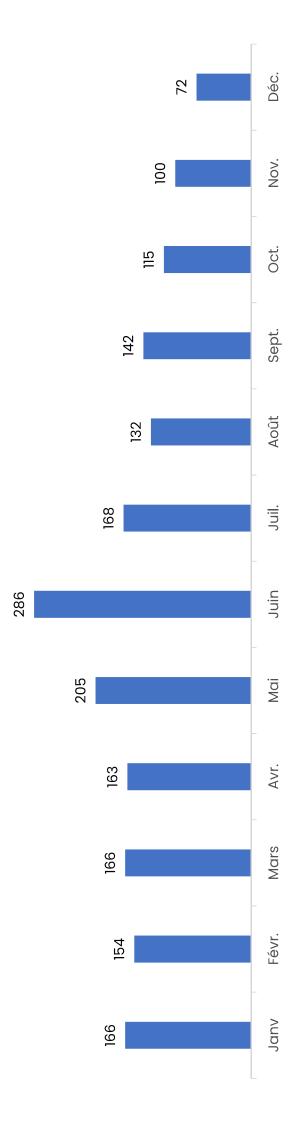
Evolution des plaintes



Primo-plaignant par rapport à l'année précédente



Evolution mensuelle des plaintes bruit »



Les 11 communes avec le nombre le plus élevé de plaintes en 2023

Nombre de plaignants	13		91	4	2	က	7	Π	2	က	13
Nombre de plaintes	936	261	142	114	91	46	33	31	25	24	20
Commune	ANS	GEER	LIÈGE	WAREMME	DALHEM	FAIMES	AMAY	FLÉMALLE	BASSENGE	BLÉGNY	AWANS

Traitement des plaintes

Toutes les plaintes de 2023 ont été traitées dans un délai moyen de 14 jours

> 99% des plaintes sont adressées par écrit

> 94 % des plaintes sont traitées par écrit à la demande des plaignants

Analyse des plaignants

71% des plaignants sont situés en dehors du PDLT

> 86% des plaintes ont été émises par 13 plaignants

> Sur les 145 plaignants, 38 sont des primo-plaignants

Analyse des plaintes avec vols ciblés

- > 95 % des plaintes portent sur des vols ciblés
- > 92% des plaintes portent sur 1 vol
- > 96% des plaintes portent sur des vols liés l'aéroport de Liège
- > 2% des plaintes portent sur des trajectoires inhabituelles
- >6% des plaintes portent sur des vols avec 1 dépassement sonore minimum

Analyse des vols

La majorité des plaintes portent sur :

> des vols de jour (44%)

> des vols en sens normal (55%)

> des décollages (70%)

des vols en semaine (70%)

> des gros porteurs (97%) surtout de journée (44%)

Analyse

La ventilation par nombre de plaintes émis par plaignants:

> les plaignants qui émettent 12 plaintes maximum par an sont davantage gênés par les gros porteurs opérant de <mark>nuit</mark> (40%)

davantage gênés par les gros porteurs opérant de jour (45%) > les plaignants qui émettent plus de 12 plaintes par an sont

Activités aéroport 2023 > < 2022

La diminution des activités de l'aéroport constatée en 2022 s'est poursuivie en 2023

- Diminution de 11% des mouvements totaux
- ➤ Diminution de 29% des vols de nuit
- > Diminution de 2% des vols gros porteurs (moyenne sur 24h)
- > Diminution de 12% du tonnage transporté
- Augmentation de 5% des passagers

Actions en cours

➤ Depuis le lier janvier 2023

Redevances aéroportuaires plus élevées pour les vols de nuit et les avions les plus bruyants

> Depuis le lier janvier 2024

Impositions du permis

- → un nombre de mouvements fixé à 55.000 par an
- → interdiction de décollages des avions de nuit qui ne respectent pas un quota de bruit dégressif



Numéro vert: 0800/25 747

www.sowder.be



